

Un projet de partenariat national

Via – bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées

Descriptif du projet 2014–2016

Situation initiale

En Suisse, l'évolution démographique engendre une accélération du vieillissement de la population. L'augmentation de l'espérance de vie et le recul des naissances représentent des défis de taille pour l'économie et la société. D'ici à 2030, le nombre des plus de 65 ans aura presque doublé pour atteindre, selon les estimations, 2,1 millions de personnes. A l'horizon 2060, un tiers des personnes adultes aura plus de 65 ans.

Ces évolutions sont le résultat des progrès accomplis au cours du siècle dernier dans les domaines de l'alimentation, de l'hygiène, de la médecine, du monde du travail et de l'environnement. Pour la population âgée, une plus grande espérance de vie est un avantage si les personnes peuvent vieillir en bonne santé. Ainsi, l'importance de la promotion de la santé des personnes âgées augmente parallèlement à l'évolution démographique. Des études montrent que le souhait le plus exprimé par les personnes âgées en Suisse est de rester autonome et de pouvoir habiter chez soi le plus longtemps possible. L'impact des mesures visant à préserver la santé, l'autodétermination et la qualité de vie des personnes âgées a également été prouvé scientifiquement.

Pour autant, ce tournant démographique met la Suisse face à des défis pour la société comme pour l'économie. Par exemple, les coûts de santé augmentent fortement avec l'âge, tout comme les besoins en termes de soins et de suivi. Mais il est possible de réaliser des milliards d'économies en faisant en sorte que les personnes âgées restent en bonne santé plus longtemps.

De réels bénéfices

- **Prévention des chutes:** les chutes ont des conséquences désastreuses pour les personnes âgées, mais leur fréquence peut être réduite de 30 à 50 % grâce à un entraînement adapté.
- **Contact sociaux:** la solitude nuit à la santé. Les personnes âgées profitant d'un bon soutien social ont, par rapport à des personnes du même âge avec un soutien social moindre, une espérance de vie 50 % plus élevée.
- **Coûts:** une année de prise en charge en moins dans une structure médico-sociale équivaut à une économie d'environ CHF 73 000.–, une fracture du col du fémur évitée représente une économie d'environ CHF 15 000.– sur les coûts hospitaliers.

Via: un projet de partenariat doté d'une vision

Le projet Via a été lancé par le canton de Berne et la ville de Zurich. Depuis 2011, il est géré par Promotion Santé Suisse conjointement avec les cantons. Sa première phase s'est déroulée de 2010 à 2013 puis a été évaluée.

Avec le projet Via, nous voulons

- promouvoir la santé des personnes âgées;
- renforcer leur autodétermination et leur autonomie pour
- maintenir leur qualité de vie et, si possible, l'améliorer.

Nous voulons rendre possible aux personnes âgées de continuer à vivre le plus longtemps possible chez elles, dans leur environnement familial. Elles devraient prendre part à la société et pouvoir y apporter une contribution bénévole et appréciée. Les entrées en maison de retraite doivent être retardées ou évitées et les coûts liés à la maladie, aux soins et aux infrastructures atténués.

Objectifs 2014–2016

L'évaluation montre que la voie empruntée lors de la première phase de projet en 2010–2013 est la bonne: des fondements solides ont ainsi été posés pour la deuxième phase de projet 2014–2016.

Résultats d'évaluation et valeur ajoutée de la première phase de projet 2010–2013

- **Cantons et communes:** au sein de huit cantons partenaires, dans 180 communes pilotes, des milliers de personnes âgées vivant chez elles profitent d'un grand nombre d'offres (manifestations, cours, service de conseil à domicile, etc.) dans les domaines de la promotion de l'activité physique, la prévention des chutes et la vie sociale. Des offres spécifiques ont été conçues pour les groupes cibles difficilement atteignables.
- **Réseau spécialisé:** un réseau spécialisé national est sur pied. Les partenaires échangent dans des groupes de travail, ce qui leur permet de profiter des expériences et approches qui ont été faites ou développées avec succès dans les autres cantons.
- **Science:** un cadre de référence reposant sur des bases scientifiques est disponible pour les thèmes clés.
- **Coordination:** un centre de compétences assure la coordination et met à disposition des bases de mise en œuvre et des instruments ainsi qu'un conseil et un suivi spécialisés.

Les objectifs principaux de la deuxième phase de projet (2014–2016) sont formulés comme suit:

- Les prestations et instruments de Via soutiennent les cantons partenaires et leurs communes dans le domaine de la promotion de la santé des personnes âgées.
- Des éléments et instruments éprouvés concernant les thèmes prioritaires et transversaux de Via sont à la disposition des cantons et communes (voir graphique ci-après).
- Jusqu'à fin 2016, les dix cantons partenaires se trouvent dans la phase de mise en œuvre.
- L'échange d'expériences et de connaissances entre les partenaires de projet sera renforcé.
- Les mesures de communication seront intensifiées, axées sur les groupes cibles et mises en œuvre.

Méthodes

D'un point de vue méthodologique, le projet Via couvre quatre niveaux qui se complètent:

- *Mode de vie:* nous nous engageons en faveur d'un mode de vie sain pour les personnes âgées (prévention comportementale).
- *Environnement:* nous nous engageons en faveur d'un environnement sain pour les personnes âgées (prévention contextuelle).
- *Sensibilisation du public:* nous sensibilisons la population au thème de la promotion de la santé chez les personnes âgées et encourageons les représentations positives de la vieillesse.
- *Mise en réseau:* nous promouvons la mise en réseau des acteurs au niveau des cantons, des communes et de l'organisation.

Le projet se veut un processus d'apprentissage: les expériences sont évaluées et diffusées dans le réseau Via.

Thèmes prioritaires 2014–2016: les quatre thèmes prioritaires (colonnes) ainsi que les thèmes transversaux (lignes) pertinents pour tous les thèmes de la phase de projet 2014–2016 sont les suivants:

Modules d'intervention

Thèmes transversaux	Promotion de l'activité physique	Prévention des chutes	Alimentation	Intégration sociale
	Diversité et égalité des chances			
	Participation des personnes âgées			
	Participation des médecins de famille			
	Conseils, manifestations, cours			

Modules d'intervention Via 2014–2016: www.promotionsante.ch/via

Mesures 2014–2016

Dans différents sous-projets, des instruments et approches destinés à la mise en œuvre dans les communes sont développés (voir graphique ci-après). On peut citer par exemple:

- *Promotion de l'activité physique:* promotion des réseaux d'organisations qui sont actifs dans les communes dans le domaine de la promotion de la santé des personnes âgées. Diffusion et ancrage de cours de perfectionnement.
- *Prévention des chutes:* optimisation des offres dans le domaine de la prévention des chutes dans certaines régions.

- *Alimentation:* soutien des partenaires de projet en ce qui concerne la communication sur le thème de l'alimentation des personnes âgées.
- *Participation à la vie sociale et mise en réseau:* développement de nouvelles approches visant à prévenir l'isolement dans certaines communes.
- *Participation de personnes âgées dans le projet Via:* implication de personnes âgées dans la conception des offres pour les communes.
- *Participation des médecins généralistes:* sensibilisation et information sur la promotion de la santé des personnes âgées. Amélioration de la collaboration entre les médecins et les autres acteurs lors de la saisie des risques pour la santé des personnes âgées.

Champs d'action pour bien vieillir dans la commune



Possibilités de rencontres



Suivi médical



Services de soutien



Offres d'information



Promotion de l'activité physique et prévention des chutes



Infrastructures

Groupes cibles et avantages

Les bénéficiaires du projet Via sont tous des personnes âgées vivant encore chez elles, y compris des personnes défavorisées et difficilement atteignables. Le groupe cible direct du projet est toutefois composé des acteurs qui s'engagent en faveur de la promotion de la santé et la prévention pour les personnes âgées dans les communes et cantons. Ceux-ci bénéficient d'un soutien pour fournir des prestations de qualité exemplaire.

Grâce au réseau Via, les enseignements, approches et instruments préparés et développés dans le cadre du projet sont mis à la disposition de toutes les organisations et tous les spécialistes intéressés. Dans le réseau, de nouveaux projets, approches et produits sont développés conjointement pour être lancés dans les cantons partenaires qui participent à leur financement. Cela permet d'éviter les doublons et d'utiliser de manière optimale les moyens limités.

Partenariat de projet, instances et rôles

Le projet Via est né en 2009 d'une initiative du canton de Berne et de la ville de Zurich. Depuis 2011, Promotion Santé Suisse est responsable du projet et le mène en collaboration avec actuellement dix cantons: Appenzell Rhodes-Extérieures, Berne, Grisons, Nidwald, Schaffhouse, St-Gall, Thurgovie, Uri, Vaud et Zoug. Conjointement avec Promotion Santé Suisse, les cantons partenaires participent, au niveau financier et conceptuel, à l'organisation et au développement du projet Via. En contrepartie, ils bénéficient de prestations exclusives comme l'échange de connaissances et d'expériences.

La direction stratégique revient à un groupe de pilotage. Un comité d'experts accompagne et soutient la mise en œuvre. Cette dernière est déléguée à un centre de coordination externe, dirigé par Public Health Services. Le centre de coordination apporte ses connaissances techniques aux cantons et organisations impliqués pour toutes les questions stratégiques. A cet égard, il met à disposition des recommandations et aides concernant la mise en œuvre des

projets. Le monitoring et l'évaluation sont établis, accompagnés et/ou mandatés par Promotion Santé Suisse, indépendamment du centre de coordination.

Le partenariat élargi comprend un large réseau spécialisé de plus de 700 spécialistes et représentants de près de 200 organisations nationales, régionales et cantonales qui soutiennent et accompagnent la mise en œuvre. Des partenariats étroits sont en place avec des associations spécialisées telles que Pro Senectute et le bpa – Bureau de prévention des accidents.

Durée du projet

Avant-projet: 2009
Première phase de projet: 2010–2013
Deuxième phase de projet: 2014–2016

Le transfert dans un programme est prévu à partir de 2017.

Budget 2014–2016

Budget global: CHF 2,1 mio.
Contribution de Promotion Santé Suisse: CHF 1,8 mio.
Contribution des cantons partenaires: CHF 0,3 mio.

Contact

– *Responsable général:*

Ralph Steinmann, Senior Manager
ralph.steinmann@promotionsante.ch
Tél. 031 350 04 07

– *Adjoint responsable général:*

Jvo Schneider, coresponsable Poids corporel sain
jvo.schneider@promotionsante.ch
Tél. 031 350 04 33

– *Responsable du centre de coordination
et responsable opérationnel:*

Andreas Biedermann
via@promotionsante.ch
Tél. 031 331 21 22

Promotion Santé Suisse – visitez notre site Internet
www.promotionsante.ch/via.